

Formations

À DESTINATION DES
ACCUEILLANTS EN ACTIVITÉ OU EN PROJET

1ER SEMESTRE 2017

À DESTINATION DES PERSONNES EN CRÉATION D'ACTIVITÉ

11 JOURS A PARTIR DU 13 MAR 2017

Idée au projet : créer son activité agricole

Vous avez une idée d'activité ? Clarifiez votre projet pour le faire avancer.

Co-animé par Aurore Sauvaget (FD Civam 35) et Vanessa Drouot (Accueil Paysan 35). Contact : Aurore Sauvaget



3 JOURS : 17 AVR, 11 et 30 MAI 2017

Construire son projet d'accueil

Trois jours pour découvrir les différentes formes d'accueil, faire le point sur la réglementation et rédiger votre projet d'accueil.

Avec les témoignages d'adhérents Accueil Paysan

Une seconde session sera programmée à l'automne



TOUS PUBLICS

24 JAN 2017

Eduquer au goût

Inciter les personnes accueillies à goûter un aliment différent est souvent toute une affaire... Vous découvrirez ce qui se joue et comment le déjouer !

Avec Fanny Amand (Epicéd'ou) et une séquence de dégustation pédagogique !



Ille-et-Vilaine



31 JAN 2017

Améliorer sa pratique d'accueil social

Echangez sur vos pratiques, vos difficultés, et découvrez avec l'outil « théâtre forum » comment résoudre certains problèmes. Avec Elise Lainé, psychologue



7 ET 28 FEV 2017

Découvrir Accueil paysan et la démarche de labellisation

Deux journées pour bien connaître les valeurs d'Accueil Paysan et être autonome en théorie et en pratique dans la labellisation. Mise en pratique sur des sites en cours de labellisation



11 MAR 2017

Initiation à la soudure à l'arc

Besoin de bricoler, concevoir, réparer un outil ? Vous apprendrez les bases techniques de la soudure à l'arc. Avec Jean Louis Lapouge, adhérent Accueil paysan. Date à définir



17 MAR 2017

Construire une animation en lien avec les programmes scolaires

Apprenez à construire vos séquences en fonction des programmes scolaires pour répondre aux demandes des enseignants.

Avec l'OCCE (Office central de coopération à l'école)

EN PRATIQUE

LES TARIFS

Frais de dossier : Adhérents : gratuit / Non adhérents : 20 €.

Frais pédagogiques : à partir de 140 €/j. Prise en charge possible (voir au dos)

REPAS ET TRANSPORT

Les repas sont pris sur place. Nous vous invitons à amener un plat à partager. Nous vous transmettrons la liste des stagiaires pour organiser un covoiturage

23 MAR ET 6 AVR 2017*Médiation animale*

Deux jours pour construire des séquences pédagogiques de médiation avec des animaux domestiques.

Avec Umanima formation : www.zoothérapie.asso.fr

**22 MAR 2017***Premiers secours*

L'indispensable formation « Premiers secours et service civique », pour connaître les bons gestes en cas d'accident.

Avec la Croix-Rouge Française

**27 MAR 2017***Découvrir la permaculture (fin)*

Suite de la formation démarrée en 2016 : mise en pratique

Avec Christophe Legal, Millefeuilles

**2 JOURS EN MAI / JUIN 2017***Relation homme-animal, mort de l'animal*

Deux journées indépendantes : l'une autour du respect de l'animal dans l'élevage, l'autre basée sur un échange de pratiques entre éleveurs.

Avec Jocelyne Porcher, spécialiste de la relation éleveur-animal, auteure de plusieurs ouvrages sur l'élevage.

**22 JUN 2017***Cueillette sauvage en baie du Mont St Michel*

Faites preuve d'originalité à votre table avec des plantes sauvages haliophiles cueillies en baie du Mont Saint Michel.

Avec Christophe Legal, Millefeuilles.

**INSCRIPTION**

Votre engagement est essentiel pour garantir la dynamique de groupe et l'équilibre financier de la formation. C'est pourquoi nous vous demandons dès l'inscription un chèque d'acompte de 50 €.



A PARTIR DE MAI

*Langue des signes
Fixer son prix de vente
Jouets buissonniers*

Financer votre formation

VOUS AVEZ UN STATUT AGRICOLE

Vivea prend en charge les frais pédagogiques pour les personnes à jour de leur cotisation MSA et les porteurs de projet à l'installation agricole.

VOUS ÊTES NON SALARIÉ-E

Demandez une prise en charge à votre OPCA :

- › AGEFICE : Dirigeants non salariés des secteurs du commerce, de l'industrie et des services
- › FAFCEA : Chefs d'entreprise artisanale
- › FAF MS : Secteur des métiers et services
- › FAF : Pêche professionnels de la mer
- › FILPL : Professionnels libéraux

VOUS ÊTES SALARIÉ-E

Demandez à votre supérieur le contact de votre OPCA. La prise en charge de la formation doit être validée par votre supérieur.

VOUS ÊTES EN RECHERCHE D'EMPLOI

Contactez votre conseiller référent à Pôle Emploi.

Il est bon d'anticiper ces démarches, car les délais sont parfois longs (plusieurs semaines). Le prix ne doit pas être un frein : en cas de difficulté, contactez-nous, nous établirons un tarif en fonction du coût de la formation et de vos ressources.

CONTACT

Accueil Paysan Ille-et-Vilaine
17 rue du bas village - CS 37725 - 35577 Cesson Sévigné Cedex
02 99 77 09 53
tourisme35@accueil-paysan.com

